

# FIM,

## Accélérateur de réussite.

le cnam  
Normandie

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE



### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette Licence professionnelle a pour objectif de former des gestionnaires capables :

- D'établir et de gérer les paies
- Gérer toutes les déclarations y afférents
- Connaitre l'utilisation et la mise à jour des logiciels
- Vos apprentissages vous permettront d'éclairer les décideurs aussi en termes de ressources humaines

Cette Licence est proposée par le CNAM Paris **uniquement en alternance.**



### MÉTIERS VISÉS

- Assistant / Assistante de gestion du personnel
- Gestionnaire de Paie



### VALIDATION

Diplôme Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion mention de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie – LP12300A

C'est un diplôme reconnu par l'état Bac+3 / Licence (60 ECTS).



### MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Examen final CNAM



### CONDITIONS D'ACCÈS & PRÉ-REQUIS

La licence professionnelle est ouverte :

- aux titulaires d'un bac +2 (BTS, L2, DUT) ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé,
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 2 reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé,
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience.
- **Sélection** : Admission à la formation sur sélection (dossier, entretien)
- **Inscription** : Possibilité de s'inscrire de janvier à septembre



**CAMPUS**

Cherbourg



## PROGRAMME

Les compétences développées sont liées à la gestion de paie (veille, législation, logiciels) et aux ressources humaines (contrats de travail, charges, tableau de bord...) :

**ANALYSER LES LOIS, LES DÉCRETS ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LEURS IMPACTS SUR LA GESTION DE LA PAIE**

**DÉVELOPPER LE SENS DE LA VEILLE SOCIALE, JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE**

**ÊTRE UN INTERLOCUTEUR RECONNU EN MATIÈRE DE LÉGISLATION SOCIALE ET ASSURER LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX ET FISCAUX**

**ÊTRE CAPABLE D'ÉTABLIR ET DE GÉRER LES PAIES ET LES CHARGES SOCIALES ET FISCALES**

**ÊTRE CAPABLE D'UTILISER LES PRINCIPAUX LOGICIELS DE PAIE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DES CONTRATS DE TRAVAIL, LEURS SPÉCIFICITÉS MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DES CHARGES DE PERSONNEL**

**ÊTRE EN MESURE DE POUVOIR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS SUR LES DIFFICULTÉS CONCERNANT LA PAIE**

**SAVOIR PRÉSENTER UN TABLEAU DE BORD DU SOCIAL**

Nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question relative au handicap, un référent handicap FIM est à votre écoute : [emmanuel.mahe@normandie.cci.fr](mailto:emmanuel.mahe@normandie.cci.fr)



## LES INFOS PRATIQUES

- La durée de la formation est de 550 heures d'octobre à juin.
- Elle est proposée en alternance (apprentissage et/ou professionnalisation)
- Rythme de l'alternance : 2 jours en centre de formation par semaine / 3 jours en entreprise.
- En période de Paie : la 1ère et dernière semaine du mois les alternants seront en entreprise.
- Formation réalisée en présentiel



## FINANCEMENTS & TARIFS

Cette formation peut être financée dans le cadre :

- De l'alternance (contrat de professionnalisation)
- De l'apprentissage

Les tarifs :

- Apprentissage/alternance : gratuit pour l'apprenti / l'alternant

**RETROUVEZ TOUTES LES INFOS  
SUR NOTRE SITE**

